

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Commissariats et postes de police de Lyon

1852-1981

4332 W 1 - 257

Commissariats et postes de police de Lyon

Agnès de Zolt
Décembre 2007

ARCHIVES

INTRODUCTION

Le versement 4332 W a été effectué en décembre 2007 à l'initiative de membres de la société lyonnaise d'histoire de la police (SLHP), dont le président, M. Michel Salager, avait signalé en 2006 la présence d'archives de la police dans les greniers du bâtiment Molière (à l'angle des rues de Bonnel et Molière), autrefois un des postes de police du 3^e arrondissement, puis bureaux de différents services de la préfecture, le dernier en date ayant été le service des étrangers. Les dates extrêmes couvrant la large période de 1852 à 1981, ce fonds comprend 250 articles et représente un peu plus de 12 mètres linéaires.

Dans un chaos indescriptible et sous une couche de saleté impressionnante, ces bénévoles ont extrait tant bien que mal le maximum de documents, en ont dressé une analyse succincte et les ont organisés selon un plan de classement rationnel. La majeure partie des dossiers n'a toutefois pu être sauvée, jetée au pilon lors d'un nettoyage drastique de ces greniers au printemps 2007, en prévision de la démolition du bâtiment programmée pour le courant de l'année 2008.

Très lacunaire donc, ce fonds offre toutefois d'importants témoignages de l'activité policière dans l'agglomération lyonnaise, notamment des séries partielles de mains courantes des différents commissariats ou postes de Lyon, ainsi que de nombreux dossiers concernant le personnel.

Historique et attributions

Les origines de la police sont lointaines. Au XI^e siècle apparaît la charge de prévôt de Paris, préposé à la justice et à la police, assisté de sergents. Au XIV^e siècle, Philippe le Bel crée l'institution des commissaires enquêteurs. À partir du XVI^e siècle, le prévôt de Paris est secondé par un lieutenant criminel, juge des crimes commis à Paris et dans ses environs, ayant sous son autorité les commissaires du Châtelet, système qui se généralise aux grandes villes.

La première innovation bureaucratique est la constitution, en 1536, du corps de la maréchaussée. Avec leurs procès-verbaux, les ancêtres de la gendarmerie disposent du pouvoir exorbitant de juger « sur le champ », au sens littéral, les criminels de « grand chemin ». La première police fonctionnarisée de sécurité publique est née. Entre le XVI^e siècle et la Révolution, l'institution s'organise peu à peu et finit par quadriller le territoire, en disséminant des brigades de cinq hommes sur tous les axes de circulation. Parallèlement, l'administration centrale aborde un tournant : la création en 1667 de la fonction de lieutenant de police de Paris¹, dont la mission consiste à « assurer le repos du public et des particuliers, à purger la ville de ce qui peut causer les désordres » et qui introduit la première différenciation entre la police et la justice. Les commissaires de police ne vont pas tarder à apparaître, issus du corps des commissaires examinateurs du Châtelet. Le mot « police » désigne désormais une institution liée au développement et à la consolidation du pouvoir politique dans les sociétés occidentales. Le Traité de police de Nicolas de La Mare, paru en 1722, mentionne douze domaines d'intervention, qui regroupent en fait l'ensemble de l'action de l'État : la religion, la moralité, la santé, les approvisionnements, les routes et les ponts et chaussées, les édifices publics, la sécurité publique, les arts libéraux, le commerce, les fabriques, les domestiques et les pauvres. Une formule résume bien la nature de cette situation : « Avant que la police ne prenne une forme administrative, c'est l'administration qui est policière ».

L'ancienne police s'évanouit en 1789. La Lieutenance générale de police de Paris disparaît, tandis que la police est remise aux mains des municipalités. Dans les plus grandes villes, divisées en sections, la police est confiée à des commissaires élus par les citoyens de chaque section, secondés par la Garde nationale, une milice, placés sous l'autorité de la municipalité. Les compagnies de maréchaussées sont fusionnées pour former la gendarmerie nationale en 1791, chargée essentiellement de la police des

¹ Edit du 15 mars 1667.

campagnes. La même année est institué le ministère de l'Intérieur. Après la chute de la royauté en août 1792, le Comité de sûreté générale et les autres polices révolutionnaires, prompts à alimenter la guillotine, se substituent à l'éphémère garde nationale élue. En 1795, de Terreur en Contre-terreur, la police est totalement désorganisée. Le Directoire crée le ministère de la Police générale², mais la police dépend en fait des autorités locales. Bonaparte, premier Consul, entreprend de constituer une police à sa dévotion, dont il nomme lui-même les commissaires, un représentant étant installé dans chaque ville de plus de 5 000 habitants. A Paris, siège de tous les coups d'Etat et révolutions, il met en place une puissante préfecture de police, héritière de la lieutenance de police. Le préfet de police a en charge la police criminelle de droit commun, la police administrative et la police de renseignement. Son principal objectif est d'étouffer toute velléité de rébellion contre le pouvoir central.

Le Code de brumaire an IV retenait une définition restrictive de la police : « La police est instituée pour maintenir l'ordre public, la liberté, la propriété, la sûreté individuelle », tandis que la loi du 12 messidor an VIII distingue la police générale (passeports, mendicité, attroupements, cultes) de la police municipale (petite voirie, salubrité, incendies).

En réaction à l'Empire centralisateur, la Restauration revient à un système de décentralisation proche de celui des révolutionnaires, en plaçant les structures policières sous l'autorité des municipalités. Le ministère de la police générale est alors réduit au rang d'une simple direction du ministère de l'intérieur (1818). Seule Paris, capitale où l'esprit révolutionnaire demeure, conserve sa préfecture de police, alors employée comme police politique. En 1829³, les sergents de Paris sont institués. Portant tricorne et épée, ils sont chargés de veiller à la paix publique et constituent la première force de police en uniforme du monde. Ces sergents de ville, dont les plus méritants peuvent être promus brigadier⁴, sont placés sous les ordres d'officiers de paix qui répondent eux-mêmes à ceux d'un commissaire, appelé chef de la police municipale à Paris. Ce système est mis en place dans les grandes villes du royaume et perdurera sous Louis-Philippe après la révolution de juillet.

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 et l'avènement du second Empire s'accompagnent d'un renforcement des pouvoirs des préfets de police. En 1853, les banlieues de Paris et de Lyon passent sous l'autorité des préfets de police. Le dispositif est jugé satisfaisant et, en 1855⁵, toutes les villes de plus de 40000 habitants voient la création d'une préfecture de police. Dans le même temps, les maires de ces villes sont nommés par le gouvernement et non plus élus. Avec Napoléon III, la police politique prospère, aux dépens de la police judiciaire. Les Renseignements généraux, créés en 1855, travaillent à prendre la température de l'opinion publique, mais aussi à surveiller les personnalités et à traquer les opposants ainsi que les propagateurs du socialisme. En 1858, l'attentat d'Orsini contre l'Empereur est ainsi l'occasion d'une vague de répression. Durant tout le second Empire, les effectifs de la police passent de 5 000 à 12 000 hommes, explicable en partie par la croissance des villes. La Révolution industrielle instaure de rudes conditions de vie chez les ouvriers, alimentant la délinquance et l'esprit de révolte. De 1826 à 1880, la criminalité aurait quadruplé.

Par arrêté du préfet de police⁶, les sergents de ville changent de nom et deviennent des gardiens de la paix publique. Leur uniforme est modifié, le bicorne est remplacé par le képi. En 1871, Jules Ferry met à disposition de la préfecture de police la caserne de la Cité pour en faire son siège. Cette caserne ayant été bâtie sur l'emplacement de l'ancien marché aux volailles de Paris, le sobriquet de poulet est alors donné aux policiers.

Les travaux des parlementaires de la III^e république aboutissent à la loi du 6 avril 1884 qui a pour but de concilier l'idéal républicain avec la nécessité de maintenir un ordre public souvent mis à mal. Hormis Paris, qui n'est pas concernée par ce texte, la loi répartit les pouvoirs de police entre les maires et les préfets selon le nombre d'habitants, cette organisation des services de sécurité publique ne subissant que peu d'évolution jusqu'à la seconde guerre mondiale :

² Loi du 2 janvier 1796.

³ Loi du 12 mars 1829.

⁴ Grade créé en 1830.

⁵ Loi du 5 mai 1855.

⁶ Arrêté du 7 septembre 1870.

- communes de moins de 5.000 habitants : le maire exerce la police et dispose d'un ou plusieurs gardes champêtres qu'il recrute librement. Pour les affaires d'importance, il peut recourir à la gendarmerie nationale.
- communes entre 5 à 40.000 habitants : le commissaire de police, sous les ordres du maire mais nommé et géré par la direction de la sûreté générale du ministère de l'Intérieur, dirige la police municipale qui « a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique ». Le préfet exerce des contrôles, se substitue aux autorités municipales négligentes, agréé les personnels de la police municipale et a seul le pouvoir de les révoquer.
- communes de plus de 40.000 habitants : la police municipale est organisée par décret du président de la République, pris sur proposition du ministre de l'Intérieur conseillé par le préfet.

Parallèlement à cette réforme structurelle, la police bénéficie des progrès de la technologie et voit la naissance de la police technique. En 1882, la préfecture de police se dote en effet d'un service d'anthropométrie, puis d'un service photographique. Son chef depuis 1888, Alphonse Bertillon, est nommé chef du service de l'identité judiciaire le 16 août 1893. Il introduit la méthode de signalisation anthropométrique des individus arrêtés, système copié dans le monde entier, puis se convertit à la dactyloscopie⁷ et invente la dactylotechnie⁸. En 1902, un criminel est ainsi pour la première fois confondu par ce procédé et la préfecture de police se dote en 1903 d'un service dactyloscopique.

Le 10 janvier 1910, s'ouvre à Lyon le premier service portant le nom de « laboratoire de police technique », fondé par le docteur Edmond Locard, qu'il équipe peu à peu de matériel performant avec ses collaborateurs, comme l'appareil microphotographique, l'hatoscope⁹ et le graphoscope¹⁰. Il finance de ses propres deniers les débuts du laboratoire, publie de nombreux ouvrages sur la criminalistique, comme le *Manuel de technique policière*, en 1923 ou le *Traité de criminalistique*, entre 1931 et 1940, et contribue même, durant la première guerre mondiale, à casser le chiffre allemand¹¹. Le docteur Locard est notamment à l'origine d'un principe, celui de « l'échange de Locard », selon lequel tout individu dépose ou emporte inévitablement des traces de son passage sur le lieu d'un crime, que ce soit des empreintes digitales, des cheveux, de la sueur, du sang, de la salive, des fibres de ses vêtements ou autres. Ainsi, un criminel peut être confondu par la simple analyse des empreintes laissées par ses bottes. Pierre angulaire du travail de l'enquêteur scientifique, ce principe nécessite une analyse toujours plus poussée des lieux pour récolter le maximum de pièces à conviction sans que les enquêteurs, par leur simple présence, brouillent les pistes. *Les Experts* avant l'heure...

Les progrès technologiques et pédagogiques ne suffisent toutefois pas pour lutter efficacement contre de nouvelles formes de criminalité. À la fin du XIX^e siècle, la police est en effet pour la première fois confrontée, avec les anarchistes, au terrorisme international. Pour avoir refusé la grâce de l'anarchiste Vaillant, le président Sadi Carnot est ainsi poignardé par Caserio à Lyon, le 24 juin 1894. Mais le pays doit également faire face au retour des bandits de grands chemins et à de jeunes délinquants marginaux, surnommés les « apaches », qui agressent les bourgeois. En 1907¹², Georges Clemenceau, alors président du Conseil et ministre de l'Intérieur, fonde donc douze brigades régionales de police mobile, les fameuses « brigades du Tigre », chacune placée sous l'autorité d'un commissaire divisionnaire assisté de trois commissaires de police et de dix inspecteurs. En 1913, une treizième brigade mobile est créée à Paris. Chargées tout à la fois de rechercher et de constater les « infractions qui, par leur nature et leur gravité exceptionnelle, intéressent à un haut degré la sécurité publique » et « d'établir entre les polices le lien qui leur manque » à l'aide d'archives centralisées notamment, ces brigades sont à l'origine des futurs services régionaux de police judiciaire (SRPJ) et obtiennent très vite de nombreux succès. Le plus conséquent est sans

⁷ Observation des empreintes digitales.

⁸ Prélèvement et comparaison des empreintes.

⁹ Microscope destiné aux expertises balistiques.

¹⁰ Appareil permettant la vision de carte postale et de carte stéréoscopique.

¹¹ Système de cryptage des messages.

¹² Décret du 30 décembre 1907.

conteste l'arrestation d'un vagabond nommé Joseph Vacher. En dix ans, cet individu s'était rendu coupable de 41 assassinats. Il violait ses victimes, des adolescents de treize à dix-huit ans, les tuait et les dépeçait¹³.

Plusieurs villes connaissent une étatisation de leur police municipale, sous l'autorité des préfets de département, tantôt en raison d'une administration insuffisante¹⁴ ou pour les besoins de la gestion de l'ordre public et de la sécurité¹⁵.

Par les décrets-lois de 1934 et 1935, la sûreté générale est réorganisée en sûreté nationale, qui comprend dorénavant l'ensemble des services de police de France, à l'exception de la préfecture de police de Paris, qui conserve un statut particulier.

Par la loi du 23 avril 1941, la police nationale est instituée dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants, et dans les communes plus petites désignées par arrêté du ministre de l'Intérieur. Cette loi place donc les polices municipales sous l'autorité des préfets au lieu des maires, excepté pour la police parisienne déjà sous l'autorité de l'Etat. Les structures de la police sont alors chamboulées et ses diverses missions clairement identifiées : police judiciaire, renseignements généraux (RG) et sécurité publique. Le territoire est par ailleurs divisé en trois niveaux : la région est associée au préfet de région, le district (un département) au préfet, la circonscription au commissaire. Cette organisation sera conservée par les IV^e et V^e Républiques. En 1941 sont également créés les groupes mobiles de réserves (GMR), destinés à constituer une police de maintien de l'ordre et de police des foules. A partir de 1942, René Bousquet prend la direction de la police nationale et conclut des accords de collaboration avec le général SS Karl Oberg, chef de la Gestapo et de la police allemande en France. La nouvelle police nationale se trouve de ce fait engagée dans des actions contre la Résistance et participe aux arrestations des juifs, notamment à l'occasion de la rafle du vel' d'hiv des 16 et 17 juillet 1942. Bousquet est remplacé, fin 1943, par Joseph Darnand, collaborationniste virulent qui se trouvait à la tête de la Milice. Après la Libération, épurées de leurs éléments les plus compromis, les institutions créées par le régime de Vichy ne seront pas remises en cause, la police nationale conservant son rôle unificateur, simplement limité par l'autonomie de la Préfecture de police de Paris et les GMR, qui, après leur dissolution en novembre 1944, donnent naissance, en intégrant des éléments des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), aux compagnies républicaines de sécurité (CRS)¹⁶.

Le nouveau code de procédure pénale, en 1957, légalise l'existence des collaborateurs des officiers de police judiciaire, devenus à cette occasion les agents de police judiciaire. La loi du 9 juillet 1966 institue la police nationale, réalisant la « fusion » de tous les services de police, hormis les polices municipales, dispositions complétées en 1969, les services étant désormais placés sous l'autorité de la direction générale de la police nationale. Du milieu du XX^e siècle à 1984, la police nationale participe également à l'aide médicale urgente, avec sa composante police secours¹⁷, aux secours en montagne et à la surveillance des plages, avec les CRS.

Enfin, créé par un décret du 18 mars 1986, le premier code de déontologie de la police nationale, dont un exemplaire est remis à chaque fonctionnaire, subordonne l'exercice des missions de police au strict respect de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, de la Constitution, des conventions internationales et des lois.

Secrète, municipale, montée, coloniale, administrative, judiciaire, technique et scientifique... la police a de multiples visages. Son histoire est avant tout celle de notre société, dans laquelle, à la campagne comme à la ville, il s'agit de prévenir et de réprimer les agressions, les querelles, les vols, les petits et grands délits, les crimes odieux et les problèmes de circulation routière.

La participation de la police nationale au défilé du 14 juillet, depuis 1996, constitue désormais le symbole de la reconnaissance de la nation à une administration souvent décriée et au fond, bien mal connue.

Classement

¹³ Voir fonds de la cour d'Assises de l'Ain (Archives départementales de l'Ain).

¹⁴ Marseille en 1908, Toulon en 1918, Nice en 1920.

¹⁵ Strasbourg, Mulhouse et Metz en 1925, région parisienne en 1935.

¹⁶ Décret du 8 décembre 1944.

¹⁷ Tâche maintenant dévolue aux sapeurs pompiers.

Aucune élimination volontaire n'a été pratiquée, la perte de documents laissés sur place compte tenu de leur état, puis éliminés au printemps 2007, a rendu encore plus précieux chaque dossier sauvé des greniers.

Il n'existe pas pour les archives de la période contemporaine de cadre de classement. Le plan établi s'inspire donc essentiellement des fonctions et des actions exercées par la police, de son organisation et fonctionnement général (législation, personnel,...) à l'activité quotidienne des différents postes ou commissariats de l'agglomération lyonnaise.

Les dernières parties, « photographies », « seconde guerre mondiale » et « documentation », ont été artificiellement créées, afin de réunir de façon homogène des documents retrouvés de manière totalement éparse.

Communicabilité

Conformément à l'article L. 213-2 du Code du patrimoine, le délai au-delà duquel la plupart de ces archives peuvent être librement consultées est de cinquante ans à compter de la date de l'acte pour les documents qui contiennent des informations mettant en cause la vie privée ou intéressant la sûreté de l'État ou la défense nationale et dont la liste est fixée par décret en Conseil d'État (alinéa e).

Les dossiers de personnel contiennent de documents comportant des renseignements individuels à caractère médical et sont donc soumis à un délai de libre communicabilité de cent vingt ans à compter de la date de naissance des intéressés (alinéa a).

Le reste des documents est librement communicable, sous réserve que leur état matériel en permette la consultation.

BIBLIOGRAPHIE

Pièces saisies aux archives de la police politique de Lyon, publiées par ordre du conseil municipal, Lyon, association typographique, s. d. . - 45 + 80 p. Cat. N° 3037. Cote FG D 961

Rapport du commissaire de police Rousset au maire de Lyon au sujet des cabarets mal famés, 1834. 5 p., 34 x 22 cm. Cat. N° 4233. Cote FG B 34

AMBRAISSE (Audrey), *Des policières à Lyon : étude sur les métiers des femmes dans la police de Lyon et sa région (1937-1968)*, Lyon : Université Lumière Lyon II, 2002. - 131 p. dactylographiées : ill. Cote TH 404

AUBERT (Christophe), BAYARD (Françoise) Dir., *L'institution militaire municipale et le problème du maintien de l'ordre à Lyon au XVIIIe siècle (1697-1790)*, Lyon : Université Lumière Lyon 2, 1989 (mémoire de maîtrise). - 459 p. Cote FM 1521

BERLIERE (Jean-Marc), *Le monde des polices en France. XIXe-XXe siècles*, Paris : Editions Complexe, 1996. - 275 p. cote FMS 3254

BERLIERE (Jean-Marc) et CHABRUN (Laurent), *Les policiers français sous l'Occupation*, Paris : Perrin, 2001. Cote FMS 5510

BERLIERE (Jean-Marc), PESCHANSKI (Denis) Dir., *La police française (1930-1950) : entre bouleversements et permanences*, Paris : La documentation française, 2000.- 324 p. : couv. ill. en coul. Cote FMS 5509

DU POUGET (Marc), *La surveillance policière à Lyon après la révolte des canuts: l'activité du commissariat central en 1835. Chronique d'un « Javert lyonnais »*, Extr. de: 114e Congrès national des Sociétés savantes, Paris, 1989, Hist. mod. et contemp., p. 311-321. Cote FMS 1780

GARNOT (Benoît), *Juges, notaires et policiers délinquants XIVe-XXe siècles*, Dijon : édition universitaires de Dijon, 1997. - 205p. Cote FM 3515

GIARD (Noémi), *Les gardiens de la paix dans le Rhône: des carrières au XXe siècle*, Lyon : Université Lumière Lyon 2, 1999. - 103 p. dactyl. Cote THS 517

LE CLERE (Marcel), *Bibliographie critique de la police et de son histoire*, éd. Le Clère, 1991. - 468 p. Cote FM 1506

PAILLARD (Philippe), *Organisation de la police lyonnaise, divergences entre le Préfet du Rhône et le maire de Lyon (1800-1852)*, extrait des Annales de l'Université Jean Moulin, droit et gestion, T.2, coll. L'Hermès, Lyon, 1979. Cote 8°L 614/4

PERRIN (Mathieu), *Les personnels de police à Lyon pendant la guerre d'Algérie (1956-1961). Origines et parcours professionnels*, Lyon: Université Lumière Lyon 2, 2000. - 146 p. dactyl. Cote THS 513

PIONIN (CH.), *Dictionnaire de police*, Paris : A. Maresq, 1855.- 436 p. Cote FMS 3789

<http://www.criminocorpus.cnrs.fr/>

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://moreas.blog.lemonde.fr>

<http://www.police.online.fr>

<http://police-pro.histoireetcollections.com>

<http://www.salondupolar.com/pages/texte/glossaire.htm>

SOMMAIRE

Police urbaine de Lyon, Corps Urbain (CU) et corps en tenue	pages 10-12
Personnel	pages 13-19
Postes de police	pages 19-27
Accidents corporels et mortels de la circulation	page 27
Photographies	pages 27-28
La police lyonnaise pendant la seconde guerre mondiale	pages 28-29
Documentation	pages 30-31

POLICE URBAINE DE LYON,
CORPS URBAIN (CU) ET CORPS EN TENUE

4332 W 1	Organisation et fonctionnement des services.	1905-1938
	<p>Caisse des retraite des gardiens de la paix de Lyon : décret du 31 mars 1905, ordre n° 24 signé du lieutenant-colonel [Lieurot] (2 exemplaires), lettre du préfet du Rhône (15 mai 1905).</p> <p>Personnel de police de l'agglomération lyonnaise : statut (1921) ; recrutement (1924-1928).</p> <p>Manifestation internationale organisée par le Secours Rouge International et le Groupement Révolutionnaire à l'occasion de l'anniversaire de l'exécution de Sacco et Vanzetti, surveillance d'établissements américains (1931).</p> <p>Problèmes de la circulation : note (1932) ; chômeurs pris en état d'ivresse dont les cartes de chômage seront saisies et privés définitivement de leurs secours : note (1932).</p> <p>Equipements lumineux équipant les véhicules des pompiers (bras directionnels) : note (1933). Nouveau drapeau allemand à croix gammée (pavillon national) et drapeaux du chef du Reich et de ses services officiels (aigles) : note (18 août 1933).</p> <p>Pénurie d'effectifs (1934). Interdiction de projection du film représentant l'attentat contre le roi de Yougoslavie (1934).</p> <p>Surveillance et garde des dépôts de tramway (27 avril 1935).</p> <p>Ligues dissoutes et risques de reconstitution : note (9 juillet 1936).</p> <p>Repos hebdomadaires dans le commerce et l'artisanat : arrêtés (1937). Service lors des processions de Monseigneur Gerlier : note (1937). Service dans les cimetières : note (1937). Service à l'occasion de la venue à Lyon, les 23 et 24 janvier du président du Conseil et de plusieurs ministres : note (1937). Personnel, titularisation de gardiens et procédure des mutations : note (1937).</p> <p>Services lors des manifestation du 1^{er} mai, du Rassemblement Populaire (12 février), du passage du Roi de Suède en gare Perrache (7 février), du procès La Rocque-Pozzo di Borgo, de la visite officielle du Président du Conseil, du ministre de la Défense nationale et de plusieurs ministres : notes (1938). Recrutement (1938).</p>	
4332 W 2	Services spéciaux ¹⁸ .	1963-1964
4332 W 3*	Registre d'instructions préfectorales et du secrétariat général à l'administration de la police (SGAP) (30 janvier-14 juin 1945).	1945
4332 W 4*	Organisation : cahier modèles états périodiques.	1931-[1944]
4332 W 5-7	Circulaires et notes de service.	1950-1956
	5 1950-1956.	

¹⁸

Services auxquels la police donne son concours et qui font l'objet d'une rétribution (tour de France par exemple).

	6	1953.	
	7	1954.	
4332 W 8		Recueil de consignes, notes de services du CU de Lyon (juillet-décembre 1959).	1959
4332 W 9-11		Registres du courrier.	1954-1970
	9*	Départ-arrivée, 1 ^{er} janvier 1954-31 décembre 1955.	
	10*	Départ, 2-28 janvier 1970.	
	11*	Arrivée, janvier-février 1970.	
4332 W 12		Règlement général des marchés découverts de denrées alimentaires (26 mai 1950).	1950
4332 W 13		Vogues et fêtes baladoires de la ville de Lyon : règlement et tarif (1897). Camelots, vente sans autorisation : cahier des contraventions (juillet 1907-mars 1910). Fragment de registre non identifié (septembre 1905-août 1908).	1897-1910
4332 W 14-15		Corps urbains de Lyon, groupements et compagnies : statistiques.	1965-1966
	14	1965.	
	15	1966.	
4332 W 16		Réglementation commerciale : boîtes aux lettres, magasins ayant un tambour, ouverture et fermeture des magasins.	1920-1940
4332 W 22		Prévention des accidents par explosifs dans les commerces de récupération des vieux métaux : croquis et caractéristiques essentielles des munitions et projectiles de diverses nationalités.	1950
4332 W 17-18		Poste de la Croix-Rousse.	1955-1960
	17	Code des mesures concernant les débits de boissons et la lutte contre l'alcoolisme ¹⁹ , 1955.	
	18	Code des débits de boissons, 1960.	
4332 W 19		Fermetures administratives et surveillances de débits de boissons et dancings.	1972-1973

Bar 84, rue Robert ; bar 37, rue Tronchet ; le Malaga ; bar 95, rue Robert ; le Glou-Glou bar ; bar 175, rue Pierre Corneille ; le Zanzi-Bar ; café 135, rue Boileau ; bar

¹⁹ Décret du 8 février 1955.

Jabber-Wocki ; bar 84, rue Robert (1971). Bar 128, rue Duguesclin ; le Pôt au feu ; le Bilboquet ; bar 122, cours Lafayette ; la Grillade ; café Seffari ; le Petit Bar ; débits de boissons 205 et 214, rue Duguesclin ; bars au 37 et 49, rue Dunoir ; Dancing Trianon ; café 70, boulevard Vivier-Merle ; café 6, cours Richard Vitton (1972). La Boule Robinson ; Dancing Trianon ; le Bilboquet ; le Point Central (1973).

4332 W 20	Surveillances diverses (1905-1909, 1971-1973).	1905-1973
4332 W 21*	Recueil d'arrêtés préfectoraux.	1852-1959
4332 W 23	Circulation des véhicules particuliers : instructions, laisser-passer.	1940-1944
4332 W 24	Cartes de priorité.	1944
4332 W 25	Prévention routière : documentation.	sd
4332 W 26	Circulation et stationnement.	1971-1973
	Automobiles et cycles cours Gambetta ; cars de tourisme, quai Achille Lignon (1971). Surveillance école mixte, rue Louise ; surveillance stationnement et bruit, rue de Sèze ; station service, avenue de Saxe ; campagne d'éclairage et de signalisation ; avertisseurs sonores et échappements bruyants ; surveillance stationnement rue Rabelais ; avenue de Saxe Préfecture ; stationnement place Seguin ; stationnement rue de l'Eglise à Montchat ; stationnement abusif rue de Sully (1972). Stationnement anarchique immeuble PDG de la Part-Dieu et rue Robert ; stationnement abusif rue Claudius Pionchon ; interdiction de tourner à gauche avenue de Saxe et rue Villeroy (1973).	
4332 W 27	Principes d'identification des timbres de la 19e tranche de la loterie nationale, contrôle.	1944
4332 W 28	Etrangers : spécimen de documents de refoulement et refus de séjour.	sd
4332 W 29	Infractions concernant les étrangers : modèles de contraventions.	sd
4332 W 30	Contraventions et notification de contraventions : modèles.	sd

PERSONNEL

- 4332 W 31 Modèle de demande de démission, de demande de mariage, de rapport de la brigade de nuit, de rapport : panneau²⁰.
1920-1940
- 4332 W 32 Effectif par postes : fiches individuelles.
sd
- Poste Bellecour : André Nicolai.
- Poste Charpennes : François Chavasse-Riondet ; Aimé Combe ; Yves Crétenet ; Arsène Lugand ; Hubert Poncet ; Roger Vannini.
- Poste Cité : Félix Barge ; Robert Monteillet ; Marius Trichon.
- Poste Croix-Rousse : Gustave Agier ; Joseph Auclair ; Louis Bailly ; Albert Bibet ; Georges Blondeau ; Joanny Bourcet ; Francisque Bouvery ; Henri Caillet ; Pierre Callamard ; André Castor ; Léon Damas ; Emile Decaillon ; Maurice Desgranges ; Joseph Despres ; Marc Duchêne ; Noël Dupuis ; Jacques Erbalunga ; Marius Favre ; Claudius Gaillot ; Max Garin-Michaud ; Roger Gauthier ; Emile Gien ; Henri Glomot ; Benoît Gonnard ; Pierre Grenier ; Victor Gret ; Roger Guillot ; Gaston Guion ; Robert Hugon ; Fernand Jassaux ; Alexandre Koscow ; Marius Lavry ; Henri Louche ; Jean Marquetty ; Antoine Martinod ; Joseph Méjean ; Albert Meunier ; Albert Michut ; Charles Miglierina ; Henri Nesme ; Gabriel Olivier ; Louis Parnet ; Jean Perotto ; Henri Pignard ; Albert Plancher ; Henri Pratique ; Georges Rivoire ; Jules Savot ; Louis Soldat ; Charles Tholly ; Claudius Vétard.
- Poste Hôtel de police²¹ : Clément Canal ; Jean-Baptiste Crastes ; Pierre Duplant ; Georges Julienne ; Alfred Pellissier ; André Rose ; Georges Roussel.
- Poste Hôtel de Ville : Georges Ferratge ; Emile Gouachon ; Emile Guillaume ; Jules Janon ; Paul Mangematin ; Marius Marchand ; Claude Perret ; Maurice Traclat.
- Poste Jean Macé : Roger Desbiolles ; Joseph Dumont ; Joseph Gréaux ; Jean Laurendon ; André Pabion ; Marius Piatte ; Léon Ramel ; Bernard Toton ; Hippolyte Tribollet ; Vincent Ucello.
- Poste Lafayette : Louis Bailleite ; Paul Barbet ; Vincent Bernard ; Marius Bonnamour ; Maurice Bourgade ; Maurice Cattet ; Henri Chabod ; Jean Champetier ; Louis Charolles ; Raoul Coudène ; Georges Hugonod ; Robert Ménerly ; Marc Pariaud ; Camille Renard ; René Rey ; Félix Richard ; Lucien Simeray ; Roger Terrier ; François Thévenon ; René Tognet ; Eugène Treuil.
- Poste La Mouche : Henri André.
- Poste Mairie du 1^{er} arrondissement : Claude Boulliat ; Jean Clément ; Francis Fournier ; Marius Gabayet ; Marcel Lacote ; Ours Massoni ; Ernest Tatin ; Thomas Tripoli ; René Trouillet ; Jean Valantin.
- Poste Mairie du 5^e arrondissement : Joannès Desseigne.
- Poste Marc-Antoine Petit : Fernand Barraux.
- Poste Moncey : Léon Brun ; Raymond Dupont ; Auguste Lancard ; Valéry Morel ; Louis Tixier.
- Poste Montplaisir : Henri Boetsch ; Gaston Bourrat ; Fernand Briand ; Maurice Chave ; Alexandre Colliat ; Joseph Colombet ; André Courtot ; Louis Desèbe ;

²⁰ Panneau destiné certainement à être suspendu dans le bureau d'ordres.

²¹ Dans le 3^e arrondissement, Desaix ou Dunois.

Joannès Gélín ; Ernest Michaud ; Louis Pernot ; Maurice Roumez ; Jean Schullet ; Jean Thomas ; Paul Vernier.

Poste Nouvelle Mairie²² : Fernand Bouillier ; Pierre Jannin ; Amédée Moine ; Roger Poirrier.

Poste Préfecture : René Bouyer ; Louis Favre ; Raymond Guidard.

Poste Saint-Clair : Joseph Baleydiér ; Aimé Pierre Bernard ; Henri Bertet ; Jean Brosse ; Marius Ceccilon ; Jean Chaudet ; Raymond Clairc ; Georges Dard ; Raymond David ; Claude Demont ; André Descloux ; Jean Ferraton ; Jean Fournier ; Alphonse Gallerne ; Albert Giraud ; Benoît Jacquet ; Pierre Marillat ; Georges Moireaud ; Georges Nicolas-Guizon ; Jean Nique ; Louis Panissières ; Eugène Paquin ; Joseph Perraud ; Louis Phillippe ; Georges Quiblier ; Pierre Sartre ; Marcel Varichon.

Poste Saint-Just : Gabriel Bonnin ; Louis Debeaune ; Ernest Platret.

Poste Suchet : Louis Beurenault ; David Benatar ; Pierre Bergeon ; Joseph Bracon ; Louis Chabannay ; Charles Cornier ; Emile Delpeyrat ; Henri Fontaine ; Jean Gosset ; André Guyard ; Joseph Joffre ; Marcel Joubert-Bousson ; Albert Lafaverger ; Casimir Maurines ; Nicolas Molina ; Lucien Pignier.

Poste Vaise : Albert Aumage ; Albert Bachollet ; Raymond Badie ; Louis Ballet ; Albert Barlet ; Gaston Bauderon ; Georges Bessac ; Jules Billon ; Roger Blanc ; Henri Bonnefond ; Robert Borrod ; René Boyer ; Henri Brochand ; François Chappuis ; Jean Cheminat ; Antoine Chevallier ; Louis Cholvy ; Daniel Courtial ; Constant Curvat ; Léon Damin ; Marcel Demengel ; Charles Dubost ; Louis Ducerf ; Charles Dufayet ; Roger Faquin ; François Favier ; Jean Gabella ; René Gautier ; Jean Girard ; Henri Gudefin ; François Guillot ; Georges Guinet ; Henri Guyonnet ; Léon Lopin ; Urbain Mège ; Pierre Meyer ; Félix Morel ; François Neyret ; Victor Paillot ; Willy Pellier ; André Perret ; Paul Petit ; Pierre Peytel ; Georges Picot ; Gaston Raynaud ; Adolphe Rigaux ; Marcel Rigottier-Gois ; René Roulet ; Marcel Sache ; Lucien Sage ; Alphonse Schweitzer ; François Ulliac ; Louis Vagnoux ; Henri Vermorel ; Marius Vincent.

Poste Vauban : Charles Célestin Abry ; André Aubert ; Louis Bajat ; René Boccard ; Claude Bonnot ; Louis Brottes ; Pascal Cascino ; Camille Constans ; Lucien Dumas ; Charles Gamant ; René Lacote ; Max Maillet ; Joanny Miguet ; René Montzer ; Robert Perrin ; André Pettex-Muffat ; Lucien Piolat ; Georges Pourcenoux ; Achille Rullac ; Noël Salles ; Joseph Sixdenier ; Henri Vigne.

Poste Vaulx-en-Velin : Paul Meyer.

Poste Vénissieux : Roger Roussel.

4332 W 33	Gardiens de la paix, service : dossiers de personnel.	1920-1940
4332 W 34	Gardiens de la paix, attributions et obligations (1er juin 1935) : statuts.	1935
4332 W 60-61	Fichiers alphabétiques.	1920-1950
60	Petites fiches avec intercalaires alphabétiques, 1920-1950.	
61	Grandes fiches blanches, 1920-1950.	
4332 W 35-36	Groupement mobile de réserve (GMR) : instructions, dossiers individuels.	1940-1980

²² Villeurbanne.

35 Lettres A à K.

Christian Anvesio ; Jean-Pierre Aquino ; Maurice Autret ; Bernard Barthod ; Michel Bernat ; Jean-Marc Besson ; Michel Bijns ; Michel Boulanger ; Jean-Marie Cazanave ; Maurice Charre ; Antoine Jules Chavalard ; Albert Comapla ; Serge Crouet ; Ernest Dumanoir ; Gilbert Enjolras ; Jean-Pierre Granier ; Roland Jullien ; Michel Kertchef ; Henri Kowalik ; Roland Kretchner.

36 Lettres M à V.

Georges Lacaze ; Pierre Lavictoire ; Francis Le Clech ; Jean-Claude Limat ; Hugues Luciathe ; Bernard Manzano ; José Martinez ; Joseph Meyer ; Frédéric Mofy ; Didier Ortega ; Pierre Rombis ; Yves Saura ; Albert Sauzer ; Charles Téaldi ; Elie Tonati ; Jean-Michel Tournebise ; Maurice Tramarin ; Jean-Pierre Tricot ; Jean Valladon.

4332 W 62-73

Gardiens de la paix et personnel auxiliaire : dossiers individuels.

1897-1942

Les dossiers comprennent des notices individuelles²³, des notes de service, des certificats médicaux, des reçus, des notes, des punitions et des déclarations à faire par un fonctionnaire civil rappelé sous les drapeaux.

62 A-Ba.

63 Be-Bo.

64 Br-C.

65 D-E.

66 F-G.

67 H-K.

68 L.

69 M.

70 N-Pe.

71 Pi-Ri.

72 Ro-S.

73 T-W.

4332 W 75

Gardiens de la paix auxiliaires et inspecteurs : dossiers individuels.

1910-1942

Les dossiers comprennent des notices individuelles, des fiches de notation, des bulletins de naissance et des notes de service.

²³ Quelques notices disposent de photographies d'identité.

4332 W 74	Personnels des Corps Urbains (CU) de Lyon : dossiers individuels.	1948-1958
4332 W 37-38	Arrêtés.	1944-1958
	37 Arrêtés de promotion de classes, 10 janvier 1944-8 janvier 1958.	
	38 1 ^{er} janvier 1947-14 janvier 1957.	
4332 W 39	Mesures spécifiques du régime de Vichy en matière de personnel, matériel, armement, traitements.	1943-1944
4332 W 40	Pensions, retraites et péréquation : dossiers individuels ²⁴ .	1940-1960
4332 W 41	Retraite anticipée : journaux ²⁵ , coupures de presse, circulaires, règlements d'administration publique.	1936-1939
4332 W 42	Logements en caserne.	1930-1933
4332 W 43-44	Logements à la caserne Lafayette ²⁶ .	1932-1959
	43 Attribution : notes de service, notes, 1932-1959.	
	44* Casernement : registre, règlement intérieur, note, 1952.	
4332 W 45*	Registre des émoluments.	1941-1942
4332 W 46	Corps des gardiens de la paix de Lyon : règlement intérieur ; répartition des effectifs ; délimitation des postes.	[1950-1960]
4332 W 47	Reçus de blanchissage.	1907
4332 W 48	Armement : instructions générales, notes de services.	

²⁴ Emanant de l'Administration, d'organes syndicaux, sociaux : association amicale du personnel de la police de Lyon, association amicale professionnelle et de secours du personnel de la police de Lyon, syndicat national des personnels en tenue « corps urbains » de France et d'Outre-Mer, syndicat national des personnels en tenue de la Sûreté Nationale, société mutualiste n° 499 des retraités du corps des gardiens de la paix de la police d'état de Lyon, amicale des retraités de la police de Marseille, amicale de secours des retraités de la police de Lyon, union des policiers amicale des retraités de Nice, section 4e région des veuves et retraités de la police de France et d'Outre-Mer Bordeaux, association syndicale et professionnelle de la police en tenue de la région bordelaise.

²⁵ *L'Etatiste*, organe officiel du syndicat national des polices d'Etat ; *Le Fonctionnaire ancien combattant*.

²⁶ Casernement Lafayette en 1958 : 123, rue Tête d'Or - 93, rue Molière - 28, rue Desaix - 3, 4, 5, quai Saint-Vincent, (1953) et règlement intérieur des casernes 1^{er} février 1931, l'Etat est occupant sans droit ni titre du bâtiment dont le propriétaire n'est pas trouvé (succession liquidée depuis 9 ans, bail expiré le 30 juin 1948, état de 1936, casernes Serin, Lafayette, Molière et Dunoir).

		1935-1958
4332 W 49-50	Corps urbain de Lyon 2 ^e groupe, armement.	1930-1945
	49	Contrôle nominatif pour servir à la visite de l'armement, 1930-1940.
	50*	Registre armement ²⁷ (janvier 1945).
4332 W 51*	Poste Jean Macé, contrôle d'armement collectif (25 novembre 1967-26 mai 1968).	1967-1968
4332 W 52	Paquetage individuel des commandants et officiers de la Police nationale, composition : arrêté, statuts police de Paris (tenue), statut des commandants et officiers (1955), notice de renseignements à l'usage des candidats aux fonctions d'inspecteur de police de la Sûreté nationale.	[1955]
4332 W 53-54	2 ^e groupe de gardiens de la paix (GDP).	1943-1959
	53*	Registre des maladie, convalescences et permissions, 1943.
	54*	Enregistrement journalier des malades : registre DGPN service santé police régionale d'Etat Lyon, 1953-1959.
4332 W 55	Accidents du travail : photographies.	1963-1964
4332 W 56	Changements de postes, fonctionnement du service, colonies de vacances du ministères, œuvres en faveur des prisonniers de guerre, recrutement de commissaires et d'inspecteurs de police par la Brigade régionale de police économique de Lyon dans le cadre « latéral » de la Police nationale, paiement des traitements, organismes de secours (Croix Rouge, Secours américain aux victimes), états nominatifs des gardiens de la paix, recrutement de gardiens de la paix, section légionnaire de la Police régionale d'Etat, brigade de la circulation, formation à l'armement (PM), mutations internes.	1942-1943
4332 W 57-58	Groupement des compagnies statiques, notations, mutations internes, stages, détachements, exemptions et affectations.	1967-1968
	57	1967.
	58	1968.
4332 W 59	Liste des punitions ²⁸ .	1923-1938
4332 W 76-77	4 ^e groupe : cahier d'incorporation.	1940-1946
	76*	1940-1944.

²⁷ PA 7,65 MAB, ESPAGNOL, UNIQUE, revolvers 8 mm séries commerce, F, G, H, L MLE 92, PA 6,35 Le Français, FN, Espagnol, Sauer, MAB, PM 7,65 MAS (12).

²⁸ Le relevé des punitions est une analyse des cas mais sous forme anonyme, aucun nom de fonctionnaire n'est cité.

77* 1944-1946.

4332 W 78 Gardiens de la paix, formation : dossiers individuels d'instruction. 1970-1972

4332 W 79* Jean-Louis Nazon : livret individuel d'entraînement physique. 1971

Syndicalisme

4332 W 80-81 Cotisations syndicales : journal de caisse et recettes. 1939-1946

80* Novembre 1939-août 1943.

81* Septembre 1943-décembre 1946.

4332 W 82 Syndicats et/ou mutuelles, adhésion : fichier alphabétique. 1920-1950

Associations et amicales

4332 W 84 Collecte faite en faveur des policiers morts dans la catastrophe de la rue Tramassac à Lyon Saint-Jean (septembre-novembre 1930). 1930

4332 W 85 Amicale des mutilés et anciens combattants de la police lyonnaise. 1937-1946

4332 W 83 Attribution de la carte de combattant²⁹. 1938-1942

4332 W 86 Fédération des associations des fonctionnaires employés et ouvriers anciens combattants et victimes de guerre (civiles et militaires) : courriers, circulaires, comptes-rendus. 1946-1949

4332 W 87 Amicale des anciens combattants prisonniers de guerre³⁰. 1946-1949

4332 W 88* Amicale de secours des retraités de la police d'Etat de Lyon, cotisations : registre. 1950-1958

4332 W 249* Amicale professionnelle de secours du personnel de la police de Lyon : registre de comptabilité (janvier 1957-octobre 1961). 1957-1961

²⁹ A noter un document de la Légion française des combattants, service des colis du 14 mars 1942.

³⁰ Divers documents relatifs à la majoration d'ancienneté. Le siège de l'amicale pourrait se situer dans la caserne Lafayette.

4332 W 89	Organismes sociaux et syndicats ³¹ : circulaires et notes de service diverses.	1950-1960
4332 W 90*	Amicales diverses ³² : registre ³³ .	1956-1962
4332 W 91*	Orphelinat mutualiste : registre des bilans mensuels (avril 1931-juin 1940).	1931-1940

COMMISSARIATS ET POSTES DE POLICE

4332 W 92*	Commandant Paul Leboe, chef du 1 ^{er} groupe du corps urbain : registre du contrôle des services (29 avril 1940-12 avril 1949).	1940-1949
4332 W 93*	1 ^{er} groupe corps urbain : registre d'ordre (28 octobre 1949-1er janvier 1958).	1949-1958
4332 W 94	Surveillance services divers.	1943-1944
4332 W 95*	Surveillance des postes de police ³⁴ (20-21 juillet 1964).	1964

Notes permanentes³⁵

4332 W 110	Postes non identifiés.	1943-1957
	110* 3 janvier 1943-11 avril 1945.	
	176* 15 février 1950-25 février 1957.	
	177* 12 octobre 1953-7 janvier 1955.	

³¹ Association amicale du personnel de la police de Lyon, siège Molière, syndicat régional des personnels en tenue « corps urbain » de la 8^e région, fédération nationale autonome des polices de France et de l'Union française association amicale professionnelle et de secours du personnel de la police de Lyon et de l'agglomération lyonnaise, syndicat national des personnels en tenue "corps urbain de France et d'Outre-Mer.

³² Amicale de police ; sécurité sociale ; syndicat régional des personnels en tenue "corps urbains" 8^e région ; association amicale professionnelle et de secours du personnel de la police de Lyon et de l'agglomération lyonnaise ; syndicat des personnels en tenue corps urbains de France et d'Outre-mer ; mutuelle de la police 8^e région ; association Air-Soleil-Loisirs.

³³ Nombreuses pièces éparses, dont notes de services, statuts, procès-verbaux de séances d'assemblées générales de conseils d'administration, courriers circulaires, avis de décès de fonctionnaires, comptes-rendus financiers, rapports moraux, projets sociaux, service social et planning des assistantes sociales.

³⁴ Consignes stadium Villeurbanne.

³⁵ Il s'agit notamment d'arrêtés, de notes, d'ordres et notes de service.

4332 W 111*	Commandant du corps urbain de la région lyonnaise (9 septembre-21 décembre 1944).	1944
4332 W 114*	CU 3 ^e compagnie ³⁶ (3 janvier 1937-11 août 1944).	1937-1944
4332 W 175*	Commissariat du 4 ^e groupe du corps urbain (28 octobre 1939-17 décembre 1948).	1939-1948
4332 W 126*	Poste des Célestins (9 septembre 1944-24 janvier 1949).	1944-1949
4332 W 174*	Poste Suchet (27 février 1935-22 février 1937).	1935-1937
4332 W 178*	Poste Tête d'Or : répertoire alphabétique des notes permanentes (8 janvier 1959-12 juin 1964).	1959-1964

Interventions

4332 W 97-102	Corps urbains, interventions.	1968-1973
97-100	Registres, 1968-1973.	
97*	28 avril-31 décembre 1968.	
98*	1 ^{er} janvier-24 août 1969.	
99*	4 février-29 décembre 1970.	
100*	2 janvier-31 décembre 1973.	
101-102	Rapports, comptes rendus, 1972.	
101	Secteurs 3 et 4, août-décembre 1972.	
102	Secteur 5, février-juin 1972.	

Recherches

4332 W 103-105	Recherches d'identité : rapports.	1940-1944
103	1941	
104	1940-1944.	
105	1944.	

³⁶ De nombreux abandons de postes sont signalés, peut-être pour rejoindre le maquis.

4332 W 106* Poste de la mairie du 5^e arrondissement : cahier « disparition des personnes » (18 mars 1957-9 décembre 1958).
1957-1958

Mains courantes

Secteur du 2^e arrondissement

4332 W 107* Poste des Célestins³⁷ (8 juin-14 octobre 1955).
1955

4332 W 113, 115-116, Poste Bourse Bellecour³⁸.
130-136, 153, 257 1946-1962

116* 16 juillet-21 septembre 1946.
257* 30 août-7 novembre 1947.
115* 25 juillet-25 novembre 1949.
131* 4 juillet-28 octobre 1952.
113* 13 janvier-2 mai 1954.
153* 26 mars-15 juillet 1955.
132* 15 juillet-30 octobre 1955.
130* 6 octobre 1956-25 janvier 1957.
133* 25 janvier-8 mai 1957.
134* 19 février-12 avril 1961.
135* 12 avril-25 juillet 1961.
136* 10 novembre 1961-25 février 1962.

4332 W 120, 127-129, Poste Marc-Antoine Petit³⁹.
137 1949-1968

127* 21 août 1949-10 février 1950.
128* 13 juin-31 octobre 1955.
129* 1^{er} novembre 1955-10 mars 1956.
120* 1^{er} avril-11 juillet 1961.
137* 4 janvier-6 juillet 1968.

³⁷ 5 rue Gaspard André.

³⁸ 16 place Antonin Poncet.

³⁹ 28 rue Marc Antoine Petit.

Secteur du 3^e arrondissement

4332 W 108, 140-141, Poste Moncey ⁴⁰ . 143-144, 165-167			1939-1956
	108*	12 janvier-15 juillet 1939 ⁴¹ .	
	140*	1 ^{er} décembre 1945-30 mai 1946.	
	141*	27 janvier-27 octobre 1947.	
	143*	18 novembre 1948-5 mars 1949.	
	144*	20 octobre 1951-24 janvier 1952.	
	165*	18 novembre 1955-8 février 1956.	
	166*	30 avril-6 août 1956.	
	167*	6 août-25 novembre 1956.	
4332 W 119, 138-139, Poste Pierre Bourdan ⁴² . 145-147, 156-158, 168-171			1957-1967
	168*	13 juin-21 septembre 1957.	
	169*	21 décembre 1957-29 mars 1958.	
	170*	17 novembre 1958-14 janvier 1959.	
	171*	31 juillet-30 octobre 1959.	
	119*	1 ^{er} février-20 mars 1960.	
	138*	28 janvier-23 mai 1961.	
	156*	23 mai-17 septembre 1961.	
	157*	18 septembre-1 ^{er} décembre 1961.	
	146*	6 février-26 juin 1962.	
	158*	3 novembre 1962-6 mars 1963.	
	145*	13 juillet-12 novembre 1963.	
	147*	10 juillet-21 octobre 1964.	
	139*	7 janvier-8 mars 1967.	

⁴⁰ 25 rue Sévigné. Ce poste semble exister jusqu'à l'année 1956, puis déménage rue Pierre Bourdan.

⁴¹ Utilisé en inversé pour nominations, impacts de balles ?

⁴² 3 rue Pierre Bourdan.

Secteur du 4^e arrondissement⁴³

4332 W 122, 125, 148-150	Poste de la Croix-Rousse ⁴⁴ .		1958-1968
	125*	13 mai-8 septembre 1958.	
	148*	9 septembre 1958-10 février 1959.	
	122*	10 janvier-21 mai 1963.	
	149*	25 janvier-23 mai 1964.	
	150*	7 mars-26 mai 1968.	

Secteur du 5^e arrondissement

4332 W 187*	Poste Saint-Just ⁴⁵ (7 mai-22 septembre 1953).		1953
4332 W 151-152	Poste de la mairie du 5 ^e arrondissement ⁴⁶ - Brigades des marchés.		1950-1960
	151*	9 août 1950-24 mai 1951.	
	152*	22 juillet 1959-12 août 1960.	

Secteur du 6^e arrondissement

4332 W 121, 154-155, 159	Poste Vauban ⁴⁷ .		1956-1961
	159*	13 avril-22 septembre 1956.	
	121*	5 septembre-12 décembre 1960.	
	154*	20 mars-21 juin 1961.	
	155*	21 juin-1 ^{er} octobre 1961.	

Secteur du 7^e arrondissement⁴⁸

4332 W 96, 109, 112, 117-118, 123-124, 142, 160-164	Poste Jean Macé - mairie du 7 ^e arrondissement ⁴⁹ .		1937-1967
	109*	20 juillet 1937-31 octobre 1939.	

⁴³ Secteur de la 1^{ère} compagnie statique.

⁴⁴ 3 rue de la Terrasse.

⁴⁵ 23 rue de Trion.

⁴⁶ 1 rue de la Bombarde.

⁴⁷ 4 rue Vauban.

⁴⁸ Secteur de la 3^e compagnie statique.

⁴⁹ 16 place Jean Macé.

160* 24 avril 1944-27 janvier 1945⁵⁰.
 112* 6 septembre 1945-1^{er} avril 1946.
 96* 1^{er} avril-29 septembre 1946.
 161* 9 novembre 1947-19 avril 1948.
 142* 19 septembre 1948-14 février 1949.
 117* 14 novembre 1951-1^{er} février 1952.
 162* 3 janvier-21 avril 1952.
 163* 22 avril-9 juillet 1952.
 118* 9 juillet-30 septembre 1952.
 164* 30 septembre-30 décembre 1952.
 123* 23 mars-1^{er} juillet 1967.
 124* 1^{er} juillet-8 octobre 1967.

4332 W 172-173 Poste de Vaulx-en-Velin⁵¹. 1958-1965
 172* 28 avril 1958-26 janvier 1959.
 173* 6 février-13 octobre 1965.

Consignes

4332 W 179-184 Poste de la mairie du 5^e arrondissement. 1954-1968
 179* 9 novembre 1954-15 juin 1955.
 180* 12 juin-21 novembre 1956.
 181* 21 novembre 1956-29 avril 1957.
 182* 29 avril-7 octobre 1957.
 183* 10 février-22 juillet 1958.
 184* 26 mars-23 août 1968.

Contraventions

4332 W 185-186 Délits divers. 1931-1949

⁵⁰ Registre incommunicable en raison de son état.

⁵¹ 3^e groupe à pied.

	185*	Ensemble des postes de l'agglomération lyonnaise ⁵² , 22 septembre 1931-5 novembre 1946.	
	186*	6 ^e groupe, 29 mai 1943-22 février 1949.	
4332 W 188-189		Infractions routières.	1960-1966
	189*	CU centre ⁵³ , 12 avril-31 décembre 1960.	
	188*	Poste de la Croix-Rousse, 26 février-29 août 1966.	

Détention

4332 W 190		Ordres d'écrou et billets de garde à vue.	1958-1969
4332 W 191-202		Registre de garde à vue ⁵⁴ .	1912-1969
	202*	Secteur du 2 ^e arrondissement, 3 janvier 1945-16 juin 1949.	
	193*	Poste Bellecour, 29 octobre 1960-9 septembre 1962.	
	194*	Poste Perrache, 1 ^{er} juin 1961-31 décembre 1969.	
	191-192	Poste Desaix, 1961-1967.	
	191*	11 mars 1961-11 janvier 1964.	
	192*	13 janvier 1964-20 juillet 1967.	
	200*	Poste de la Croix-Rousse, 5 juin 1950-31 décembre 1957.	
	198, 201	Poste Saint-Georges 3 ^e compagnie ⁵⁵ , 1912-1949.	
	198*	7 octobre 1912-21 février 1946.	
	201*	24 février 1946-18 septembre 1949.	
	195*	Secteur du 6 ^e arrondissement, 1 ^{er} janvier 1960-1 ^{er} juillet 1964.	
	196, 199	Poste Jean Macé, 1965-1968.	
	199*	15 septembre 1965-6 novembre 1966.	
	196*	9 novembre 1966-18 mai 1968.	
	197*	Poste de La Mulatière, 7 octobre 1912-10 octobre 1959.	

Messages et plis

⁵² Y compris ceux de Villeurbanne, Saint-Fons et Oullins.

⁵³ Rives droite et gauche de la Saône.

⁵⁴ Egalement intitulés « registres de mise au violon »

⁵⁵ Puis poste de la mairie du 5^e arrondissement.

4332 W 203-205	Poste de la mairie du 5 ^e arrondissement : registres.	1950-1960
203*	Cahier d'enregistrement des plis, 9 décembre 1950-16 avril 1958.	
204-205	Cahier des messages émanant du PC, 1956-1960.	
204*	17 septembre 1956-17 juin 1957.	
205*	12 juillet 1959-16 juin 1960.	

Autos volées

4332 W 206-210	Poste de la mairie du 5 ^e arrondissement : cahiers.	1955-1958
207*	27 août 1955-3 mars 1956.	
208*	4 mars-4 août 1956.	
209*	7 août 1956-26 janvier 1957.	
206*	2 juin-1 ^{er} décembre 1957.	
210*	26 décembre 1957-19 avril 1958.	

Heures de nuit

4332 W 211-222	Ensemble des postes de l'agglomération lyonnaise : registres.	1957-1969
211*	Juillet 1957-juin 1958.	
212-214	Volume n° 1, 1968-1969.	
212*	Janvier-mars 1968.	
213*	Avril-septembre 1968.	
214*	Octobre 1968-janvier 1969.	
215-216	Volume n° 2, 1968.	
215*	Janvier-mars 1968.	
216*	Avril-septembre 1968.	
217-218	Volume n° 3, 1968.	
217*	Janvier-mars 1968.	
218*	Avril-septembre 1968.	
219-221	Volume n° 4, 1968-1969.	

- 219* Janvier-mars 1968.
 220* Avril-septembre 1968.
 221* Octobre 1968-janvier 1969.
 222* Volume n° 5, janvier-juin 1968.

ACCIDENTS CORPORELS ET MORTELS DE LA CIRCULATION

- 4332 W 223-224 Registres des accidents. 1967
 223* 18 janvier-16 juin 1967.
 224* 17 juin-31 décembre 1967.
- 4332 W 225-228 Reportages photographiques. 1962-1965
 225 27 décembre 1962, 15 novembre 1965.
 226 1963⁵⁶.
 227-228 1964.
 227 26 janvier-14 juillet 1964.
 228 15 juillet-17 décembre 1964.
- 4332 W 229 Accidents de la circulation et stationnement sur trottoirs : photographies non
 identifiées. sd

PHOTOGRAPHIES

- 4332 W 230 Personnels divers, photos d'identité de gardiens de la paix et vie des services. sd
- 4332 W 231 Photographies d'identité judiciaire face-profil. [début XX^esiècle]
- 4332 W 232 Incendies⁵⁷.

⁵⁶ A noter, un accident de chemin de fer dans le tunnel de la gare Saint-Paul Gorge de Loup (août 1963).

⁵⁷ A noter, l'incendie de la mairie de la Croix-Rousse, le 23 juillet 1963.

		1963-1964
4332 W 233	Découvertes de cadavres, suicides, morts violentes par explosion accidentelle, chute accidentelle, accident du travail.	
		1963-1964
4332 W 234	Incident à l'Institut national des Sciences Appliquées de Lyon (INSA) (3 décembre 1964).	
		1964
4332 W 235	Déplacement du président de la République Valéry Giscard-d'Estaing et du premier ministre Raymond Barre.	
		1980-1981

LA POLICE LYONNAISE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

4332 W 250-256	La police lyonnaise pendant la seconde guerre mondiale.	1939-1945
250	Mobilisation des gardiens de la paix.- Haute paye de guerre. Solde mensuelle de certains militaires des réserves. Etat des compagnies. Auxiliaires et rappelés (1939-1941). Visites médicales (1941).	
251	Equipement et habillement.- Habillement des officiers révoqués (1944). Equipement pris par les FFI (1944). Surveillantes auxiliaires de police (1944). Armement (1944). Réintégrations au magasin du groupement (1944). Brassards, nouveaux galonnages des officiers (1944). Matériels divers (1944). Habillement 2° compagnie (1940). Perception d'équipement (1945). Equipement des cyclistes (1941).	
252	Politique de l'occupant et du régime de Vichy et application à la police.- Prestation de serment de la 2° compagnie de ne pas appartenir à certaines « sociétés », loi du 13 août 1940 : état nominatif (1941). Rapports d'officiers sur l'état d'esprit, les réactions politiques, l'opinion publique, le comportement de gardiens de la paix, les exemptions médicales, le marché noir, le discours du Maréchal du 26 mai 1941. Rapports divers concernant l'ordre public, l'absence lors des alertes (mars 1944), la sécurité des postes de police (avril 1944), les vols d'effets et d'armement de policiers (1944), les tickets d'alimentation, la surveillance des troupes allemandes (1944). Corps des surveillantes auxiliaires de police (brigadières, sous-brigadières et surveillantes). Abandons de poste avec armes et bagages (juin-août 1944). Agressions et désarmements de policiers (juillet 1944). Rapports mensuels mentionnant les arrestations opérées par les autorités allemandes. Rapport sur les bombardements (1944). Instructions sur le ravitaillement (1942). Prestations individuelles de serment (1941). Instructions du général commandant en chef les SS et la police allemande, conformément à la lettre n° II POL. I-II0 du 18 octobre 1943 et du 27 avril 1944, fixant la dotation en arme et	

munitions de la police en civil et le corps urbain. Message adressé par le Maréchal Pétain aux chefs départementaux de la LVF⁵⁸ réunis à Vichy le 5 janvier 1943. Etude sur le corps des gardiens de la paix, avant propos sur la Libération (1944).

- 253 Finances.- Récapitulation de la solde (janvier 1940). Soldes en temps de guerre, indemnité de résidence familiale, indemnités, agents rappelés. Situation des personnels des administrations de l'Etat en temps de guerre. Magistrats et fonctionnaires relevés de leurs fonctions par l'Etat français. Nouvelles dispositions concernant la liquidation des émoluments de la police régionale d'état : note adressée au commandant du CU de Lyon, sous couvert du Commissaire central et aux commandants des Groupes mobiles de réserve de Vourles, Albiguy et l'Arbresle. Circulaires diverses sur les recettes et dépenses (1941), allocations familiales (1941, 1944), indemnités spéciales ou forfaitaires de police, primes spéciales (1941), indemnités de séparation ou de repliement (1941), validation des services (1939), indemnités d'habillement (1944), allocation de salaire unique jeunes ménages sans enfant (1941), primes à la première naissance (1940), indemnité de fonctions (1940) créée en 1930-1935, indemnité différentielle aux fonctionnaires mobilisés ou prisonniers de guerre (1942), réquisition des démobilisés (1943), indemnités de résidence (1941), suppression de plusieurs indemnités (1941), paiements par virements (1941), mandatement des traitements (1942), traitements et indemnités des décédés, disparus ou prisonniers (1940), délégations d'office (1940), perception de la contribution nationale extraordinaire et de l'impôt cédulaire sur les traitements et salaires, pensions et rentes viagères⁵⁹. Mémoires de paiement des fournisseurs (1943). Application du code de la famille au corps des gardiens de la paix (1940).
- 254 Recrutement, 1940-1941.
- 255 Période de la Libération.- Nouveau régime des traitements en vigueur depuis le 1^{er} février 1945 : circulaire du ministre des Finances. Décret n° 45-980 du 16 mai 1945 relatif aux indemnités du personnel de la Sûreté nationale et des Polices régionales de l'Etat. Décret n° 45-981 relatif aux traitements et aux classes des fonctionnaires de la Sûreté Nationale⁶⁰. Barème de traitement du 1^{er} septembre 1944.
- 256 Service, organisation (1944). Permissions (1940). Services et manifestations diverses : revues. Congrès marial. Retraite militaire aux flambeaux (1939).

⁵⁸ Légion française des combattants et des volontaires de la révolution nationale – centrale de propagande – service de l'information et du contrôle – Union départementale du Rhône.

⁵⁹ *Journal officiel* du 1^{er} janvier 1940.

⁶⁰ Figurent des surveillantes des mœurs.

DOCUMENTATION

- 4332 W 236 *Annuaire administratif de Lyon et du département du Rhône, pour 1874, suite à la collection séculaire des Almanachs de Lyon, commencée en 1711 (164e année) contenant toute l'organisation religieuse du diocèse ainsi que l'organisation judiciaire du ressort de la Cour d'Appel de Lyon*, Lyon, Ed. Mougin-Rusand, 470 p., 1874⁶¹.
1874
- 4332 W 237 PETISNE (Gabriel), SGAP et docteur LOCARD (Edmond), *Instructions pour les recherches techniques dans les enquêtes criminelles*, Lyon, Impr. Réunies, 16 p., 1919⁶².
1919
- 4332 W 238 LAUX (G), *La loi des pensions à la portée de tous, questions et réponses*, Paris, Ed. de L'Almanach du combattant, 99 p, 1929.
1929
- 4332 W 239 *Nomenclature alphabétique des rues, quais, places, ports, cours, avenues, ponts, passages, impasses des commissariats de police de l'agglomération lyonnaise*, édité par le SGAP (Préfecture du Rhône), Lyon, Anciens établissement Legendre, 128 p., 1931.
1931
- 4332 W 240 Bulletin de la Fédération des anciens combattants de la sûreté nationale et des polices d'Etat⁶³.
1936-1937
- 4332 W 241 Mémento répertoire de droit.
[1940-1950]
- 4332 W 242-243 *Guide départemental du Rhône*, publié sous le patronage de la Préfecture du Rhône par l'Amicale de la police de Lyon, 97 rue Molière.
1949-1950
- 242 1949.
- 243 1950
- 4332 W 244 *L'unité policière, organe officiel du Syndicat national des personnels en tenue corps urbains de France et d'Outre-mer*⁶⁴ (mai 1965).
1965
- 4332 W 245 Union française des associations de combattants FAFAC : affiche.
[1945]-[1950]
- 4332 W 246-248 Revue de la sûreté nationale et de la police nationale⁶⁵.
1950-1970
- 246 n° 1-50, juin 1957-mai 1959, août 1962-décembre 1963.

⁶¹ Nombreuses informations sur l'organisation de la police lyonnaise.

⁶² 2 exemplaires.

⁶³ 10 bulletins.

⁶⁴ 14 exemplaires.

⁶⁵ Collection incomplète.

- 247 n° 51-63, janvier 1964-juillet 1966.
- 248 n° 64-87, août 1966-mars 1970, mars-août 1971.